

Les comités de la Chambre

M. le Président: Le président du Conseil privé (M. Hnatyshyn) a-t-il le consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE CERTAINS COMITÉS

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, le deuxième point porte sur la composition des comités permanents et, une fois de plus, vous constaterez que la Chambre acceptera, par consentement unanime, que l'on adopte sans débat l'ordre suivant:

Que les modifications suivantes soient apportées à la composition des comités permanents:

Affaires autochtones et développement du Nord, Pietz à la place de Nickerson;

Consommation et corporations, Nickerson à la place de Lawrence;

Affaires étrangères et commerce extérieur, Johnston (Saint-Henri-Westmount) à la place de Gray (Windsor-Ouest);

Finances et affaires économiques, Nicholson (Trinity) à la place de Johnston (Saint-Henri-Westmount);

Droits de la personne, King à la place de Pietz;

Multiculturalisme, Jacques à la place de Lesick; et

Transports, Dantzer à la place de Belsher.

● (1540)

M. le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Y a-t-il consentement unanime pour qu'elle soit présentée?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Puisqu'il y a consentement unanime, la motion est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMITÉS LÉGISLATIFS

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, après consultation, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un troisième point. Je pense que Votre Honneur acceptera de recevoir cette résolution et de la faire adopter sans débat, du consentement unanime. Je vous en donne lecture:

Que, nonobstant tout rapport antérieur du comité institué aux fins de dresser et de présenter une liste des députés qui doivent composer les comités législatifs, les comités législatifs suivants soient constitués des députés dont les noms suivent:

Le projet de loi C-42, Loi portant dissolution de la Société Canagrex et modifiant certaines lois en conséquence—les députés Althouse, Binns, Blais, Cardiff, Clark (Brandon-Souris), Foster et Fraleigh.

Le projet de loi C-45, Loi concernant les relations collectives entre employeur et employés au Sénat et à la Chambre des communes—les députés Cassidy, Copps, Crouse, Ellis, Grisé, Lewis et McGrath.

Le projet de loi C-87, Loi visant à autoriser l'aliénation de la Société Les Arsenaux canadiens Ltée. et visant la modification d'autres lois en conséquence—les députés Blackburn (Jonquière), Boudria, Bradley, Daubney, Duguay, Hovdebo et Stewart.

Le projet de loi C-88, Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantic S.C.C. et prévoyant des mesures corrélatives—les députés Angus, Cochrane,

Forrestall, Gray (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine), Nowlan, O'Neil et Tobin.

Le projet de loi C-91, Loi constituant le Tribunal de la concurrence et modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et la Loi sur les banques et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois—les députés Attewell, Cadieux, Domm, Howie, Kempling, Orlikow et Ouellet.

Le projet de loi C-92, Loi visant la réglementation des titres pétroliers et gaziers sur les terres domaniales, modifiant la Loi sur la production du pétrole et du gaz et abrogeant la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada—les députés Champagne (Champlain), Gagnon, James, MacLellan, McDermaid, Sparrow et Waddell.

Le projet de loi C-94, concernant la mise en œuvre de l'accord entre les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve et du Labrador sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers et sur le partage des recettes correspondantes et apportant des modifications corrélatives ou connexes—les députés Johnson, MacLellan, McDermaid, O'Neil, Price, Sparrow et Waddell.

Le projet de loi C-249, Loi rajustant la représentation de l'Ontario à la Chambre des communes et révisant les limites des circonscriptions électorales de l'Ontario—les députés Kempling, Malone, Penner, Plourde, Reimer, Rodriguez et St. Germain.

Le projet de loi C-250, Loi modifiant la Loi sur le Vérificateur général—les députés Hovdebo, Kempling, Malone, Nicholson (Trinity), Plourde, Reimer et St. Germain.

Le projet de loi C-251, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national—les députés de Corneille, Kempling, Malone, McDonald, Plourde, Reimer et St. Germain.

Le projet de loi C-252, Loi modifiant la Loi sur la Chambre des communes (états estimatifs)—les députés Deans, Gauthier, Kempling, Malone, Plourde, Reimer et St. Germain.

Le projet de loi C-253, Loi modifiant la Loi sur la faillite (agriculteurs et pêcheurs)—les députés Althouse, Foster, Kempling, Malone, Plourde, Reimer et St. Germain.

Le projet de loi C-254, Loi modifiant le Code criminel (avocat pour enfant non encore né)—les députés Kaplan, Kempling, Malone, Plourde, Reimer, Robinson et St. Germain.

Le projet de loi C-256, Loi prévoyant l'enregistrement des démarcheurs parlementaires—les députés Boudria, Kempling, Malone, Orlikow, Plourde, Reimer et St. Germain.

Le projet de loi C-257, Loi concernant la conservation, l'exportation et la dérivation des ressources en eau—les députés Blaikie, Foster, Kempling, Malone, Plourde, Reimer et St. Germain.

Le projet de loi C-259, Loi modifiant la Loi sur la Cour fédérale, la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, la Loi sur la Cour suprême, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt et la Loi sur le Yukon—les députés Kaplan, Kempling, Malone, Plourde, Reimer, Robinson et St. Germain.

Le projet de loi C-260, Loi modifiant la Loi sur l'identification des criminels (publication des fiches)—les députés Kempling, Malone, Nunziata, Plourde, Reimer, Robinson et St. Germain.

Le projet de loi C-262, Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Nunatsiak—les députés Guilbault (Saint-Jacques), Kempling, Malone, Murphy, Plourde, Reimer et St. Germain.

Une voix: Vous êtes dispensé du reste.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je m'exécute volontiers.

M. le Président: La Chambre a entendu l'exposé de la motion qui requiert le consentement unanime pour être présentée. Y a-t-il un tel consentement?

Des voix: D'accord.

M. Gauthier: Monsieur le Président, le leader du gouvernement voudrait-il lire le dernier paragraphe que j'estime très important?

M. Hnatyshyn: Voici la suite:

Et que les délibérations relatives au vingt-septième rapport du comité de sélection soient déclarées nulles et non avenues.